

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 1-B-P Rolle - Allaman
(Route de Lausanne + giratoire de la Couronnette)

Afin de permettre la pose des revêtements définitif sur la route de Lausanne en traversée de la localité de Rolle (RC 1-B-P), Le tronçon situé entre l'intersection Rte de Lausanne/route de l'Hôpital (non compris) à la sortie de la localité direction Allaman (giratoire de la Couronnette compris) sera interdit à toute circulation

Du lundi 13 juillet dès 07h00
au
jeudi 16 juillet à 06h00

(En cas de météo défavorables les travaux seront reportés au jour suivant)

Une déviation sera mise en place pour Perroy par : par Rolle – Jonction A1 - Mont-sur-Rolle - Perroy dans les deux sens

Pour Allaman par : Rolle – Jonction A1 - Mont-sur-Rolle – Féchy – Aubonne – Allaman - Perroy dans les deux sens

L'accès à la Plage de Rolle se fera uniquement par Rolle place de l'Industrie et rue Arthur Vittel.

La Municipalité et la Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagers et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

Municipalité de Rolle
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Rolle – Mt-sur-Rolle, Perroy, Bougy-Villars, Féchy, Aubonne, Allaman
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Rolle
- ECA, Pully – SDIS Etraz-région,
- Voyer Région Ouest
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal, TPG, TPN, AVJ, MBC
- Manifestations – Transport spéciaux